

Titres restaurant pour les télétravailleurs : refus des élus CFE-CGC !!!

6 millions d'euros de fonds propres dans les comptes du CE fin 2017, un budget annuel ASC et restauration d'environ 12 millions d'euros pour 2018, auxquels s'ajouteront 2 millions de versements exceptionnels en plus des 7,05 millions d'euros négociés avec la direction en contrepartie de l'arrêt des poursuites judiciaires notamment sur la restauration, de possibles ressources supplémentaires avec un versement d'environ 300 K€ par an lié à des remboursements de TVA : n'en jetez plus, la coupe est pleine !!!

Les caisses sont pleines, mais les élus CFE-CGC du CE SCE refusent de voter une résolution proposée par les élus Cfdt pour attribuer des titres restaurant à partir du 1er octobre 2018 aux télétravailleurs.

Mais qu'attend la CFE-CGC pour redistribuer aux salariés l'argent qui est le leur ?

La Cfdt a bien quelques idées, les prochaines élections peut-être...mais cela serait pure médisance.



Photo License Free startupstockphotos.com

CSO : Oui à l'emploi en France, STOP aux délocalisations !!!



Photo License Free burst.shopify.co

Les chiffres sont têtus, les effectifs de CSO hors de France sont d'environ 5 000 salariés dont 775 pour l'île Maurice (MSC Maurice, ESC, FBO, GSS...). Sous couvert "d'entraide OBS", de répondre aux demandes de nos clients français pour ne pas perdre des « deals », la direction accélère la délocalisation des métiers (TSC, RAC, CDP, ADV, RSC, Experts, Soutiens, Managers,...) et des activités vers les MSC d'Equant. Ces délocalisations décomplexées interrogent légitimement nos collègues de CSO en France sur la pérennité de leurs métiers ? Les choix de notre direction sur Delivery et Compliance mettent sous stress nos collègues et dégradent nos conditions de travail, il est urgent de stopper ces délocalisations qui fissurent encore plus notre modèle organisationnel.

Après des années de délocalisations en particulier vers l'île Maurice sans action du CE SCE à majorité CFE-CGC, l'hémorragie des transferts d'activités ces derniers mois a enfin décidé l'instance à appuyer les demandes et les alertes de la Cfdt en demandant une consultation et une expertise sur le modèle économique « low-cost » de CSO. La Cfdt demandera l'ouverture d'une négociation pour obtenir le gel des délocalisations dans le but de maintenir nos emplois en France, accompagner les salariés qui sont déjà impactés par ces délocalisations, et acter un budget CSO en France pour améliorer les conditions de travail (Charge de travail, SI, Organisation...).

Bilan formation 2017 : SCE toujours le mauvais élève de la classe Orange

La direction a présenté un bilan qui n'est pas à la hauteur des enjeux de transformation d'Orange et d'OBS en particulier avec des indicateurs globalement en baisse par rapport à 2016. SCE ne tient pas la promesse Orange énoncée dans Essentiel 2020.

Par rapport à 2016, un taux d'accès à la formation et un nombre d'heures par salarié en baisse, toujours les mêmes populations de salariés en manque de formation, de nombreuses formations qui relèvent plus de la communication par l'entreprise de sa stratégie que de l'acquisition de compétences pour les salariés... Mais surprise en 2017 des dépenses de formation en hausse dues vraisemblablement à 2 formations qui ont capté un budget important avec un faible nombre de stagiaires (DGC-HEC et Cursus Excellence Marketing) : décidément les premiers de cordée sont à l'honneur en ce moment...La Cfdt redoute que faute de moyens pour développer leurs compétences, l'accord de reconnaissance des qualifications tant vanté par la direction ne reste lettre morte.



Projet immobilier Cesson : mieux vaut tard que jamais...

Suite à la demande des élus Cfdt au CE de mai dernier, la direction s'engage à consulter le CE en juillet sur l'opportunité d'un projet immobilier sur Cesson, et sur la prise à bail d'un nouveau bâtiment.

